

# TRIBUNE

LE JOURNAL DU PLR VAUDOIS | N° 2 | MERCREDI 24 FÉVRIER 2021

## SOMMAIRE

Édito – Mibé – Recommandations de vote	2
Votations et politique fédérales	4-5
JLRV	10
Coup de gueule – Opinion	12
Les députés en action	13
Question de valeur	14
Dans le monde	15
Frivolités essentielles – On met le feu	16

## CONDITION FÉMININE

# Le VIOLET, TOUJOURS D'ACTUALITÉ...



## MESSAGE DU PRÉSIDENT

**100 jours**

Page 3



## POLITIQUE CANTONALE

**S'engager pour revivifier  
notre démocratie**

Page 8



## POINT FORT

**Communales: des valeurs PLR  
non transmissibles!**

Page 9



## PORTRAIT

**Bienvenue Marc-Olivier Drapel**

Page 11



**La parole des femmes se libère mais la condition féminine dans la société a encore une large marge de progression. La jeune génération connaît-elle l'historique de son émancipation? Droit de vote, contraception, droit à l'avortement, bref la liberté de disposer de son corps... Que de tabous et d'omerta sur le sujet... Analyse et commentaire.**

Pages 6 et 7

# D'ABORD PRODUIRE

par Fabienne Guignard,  
rédactrice en chef

Nous voilà à une nouvelle étape de cette pandémie, celle de la vaccination. Un vrai miracle d'avoir à disposition, pas un mais plusieurs vaccins et trois autres bientôt homologués.

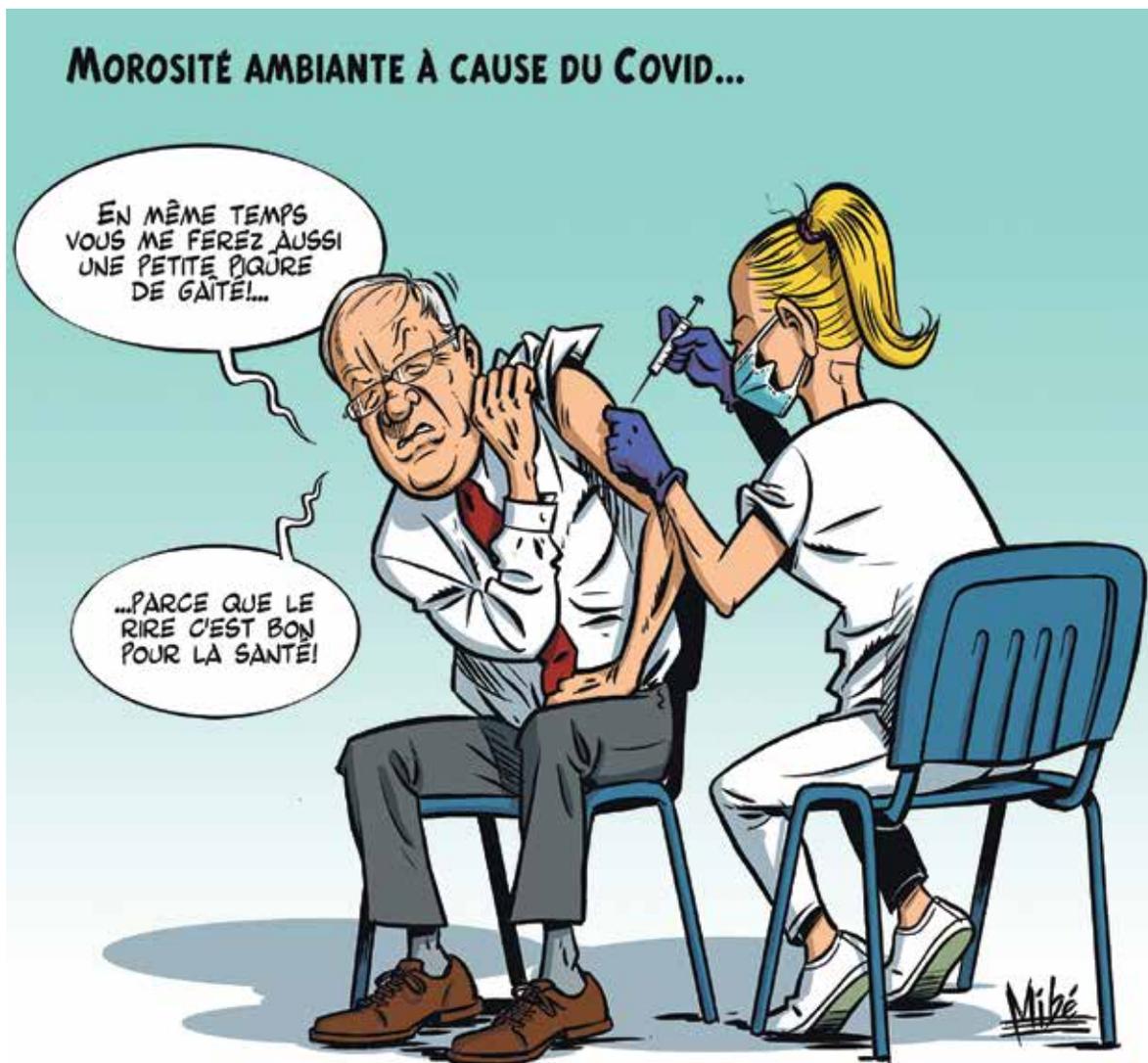
La recherche de ces dernières décennies a ainsi trouvé en si peu de temps des applications concrètes pour lutter contre la Covid-19. Mais tout le monde s'emballe et voudrait que d'un coup de baguette magique, ces vaccins se retrouvent dans les pharmacies de nos hôpitaux et autres soignants. Petit problème cependant, la production de ces fameux vaccins qui ne tombe pas du ciel...

À l'heure de l'immédiateté d'un clic, on voudrait que tout soit prêt et à disposition, presque en libre-service, immédiatement... Eh bien non, cela ne fonctionne pas comme ça. Produire des vaccins, c'est difficile. Il faut des infrastructures productives très pointues. En plusieurs étapes distinctes. Alors certains pays constatent qu'ils sont moins prêts que d'autres. Il faudra un commissaire européen en charge de la recherche, du digital dans l'UE, Thierry Breton, pour prendre la présidence de la task force européenne en la matière. Le voilà plutôt efficace dans la coordination....

Ne vient-il pas de féliciter la Suisse qui, dans l'entreprise Lonza, à Viège, va fournir à toute l'Europe ces fameux vaccins? Grâce à son industrie pharmaceutique puissante, la Suisse qui n'est pas membre de l'UE fournit pourtant les vaccins à la population européenne.

L'Europe peut compter sur une dizaine d'entreprises de production sur son territoire devenant ainsi leader en la matière, avec les USA. L'appareil productif peut aujourd'hui se mettre en marche avec efficacité et des vaccins mis sur le marché également pour les pays pauvres.

Si la découverte des vaccins eux-mêmes, en si peu de temps, est un exploit scientifique, la mise en production rapide l'est tout autant. Cessons de toujours exiger ce qui ne peut l'être et soyons heureux qu'il y ait déjà des solutions.



**PLR**  
Les Libéraux-Radicaux  
Vaud

Recommandations de vote  
Votations du 7 mars 2021

## VOTATIONS FÉDÉRALES

OUI

Initiative populaire du 15 septembre 2017  
«Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage»

OUI

Loi fédérale du 27 septembre 2019  
sur les services d'identification électronique (LSIE)

OUI

Arrêté fédéral du 20 décembre 2019  
portant approbation de l'Accord de partenariat économique  
de large portée entre les États de l'AELE et l'Indonésie

# 100 JOURS

par Marc-Olivier Buffat,  
président PLR Vaud, député

**Le 3 février dernier, le PLR suisse a validé une prise de position «Un plan d'action pour les 100 prochains jours»! Cent jours, c'est le délai qui nous sépare du mois de mai. Dans l'intervalle, les autorités, tant fédérales que cantonales, devront développer des actions pour sortir de la gouvernance de la peur.**

C'est une nécessité pour la population elle-même qui souffre chaque jour un peu plus, non seulement des mesures de confinement, mais surtout de l'insécurité quant à leur mode de vie durant ces prochaines semaines où la marmite est sous pression. Une pétition réclamant la fin du «lock down» a récolté plus de 120 000 signatures en quelques jours seulement. Rappelons que de nombreuses libertés fondamentales constitutionnelles sont mises en parenthèse: liberté de réunion, liberté du commerce et de l'industrie, liberté d'aller et venir, etc. Le semi-confinement nous permet d'en évaluer l'importance. Si l'on veut prévenir des excès, il est temps d'envisager de sortir de l'état de démocratie sanitaire autoritaire dans laquelle se trouvent plongés nos concitoyens depuis bientôt une année.

Une nécessité également pour nos entreprises qui doivent imaginer le déroulement de 2021 avec une prévisibilité. Ce premier trimestre 2021 est sans doute le trimestre de tous les dangers. À court de liquidités, à court de clients et à court d'espoir, certains commerces doivent désormais faire le choix entre une cessation d'activité immédiate ou tenter d'attendre, d'emprunter encore, jusqu'à quand?

Dans l'urgence, l'État de Vaud doit traiter les dossiers pour indemnités de fermeture (2304 dossiers déposés – 11,2 millions déjà versés); les dossiers pour cas de rigueur (1523 dossiers



déposés – 13 millions déjà versés, en moyenne 110 000 francs par cas). Au total, 2400 demandes ont été payées pour un montant de 25 millions. En un peu plus d'un mois pour appliquer l'Ordonnance fédérale, l'effort financier et administratif est colossal. Mais sera-t-il suffisant?

En fin d'exercice, il est à prévoir que l'aide publique cantonale et fédérale s'élèvera dans le canton de Vaud à près d'un milliard auquel on peut en ajouter un second pour le soutien à l'emploi (900 millions à ce jour pour les RHT). Le taux de chômage passe la barre des 5% (augmentation annuelle d'un tiers!), soit un taux analogue à la crise du début des années 1990. Au vu des incertitudes actuelles, il faut compter avec une augmentation.

Durant ces 100 prochains jours, il appartiendra aux autorités d'annoncer clairement des scénarios pour les prochaines semaines, d'imaginer des solutions à la fois inventives et constructives qui allient pandémie, respect des libertés individuelles et une reprise cadrée de l'activité commerciale. Avec des critères clairs et compréhensibles, c'est primordial si l'on veut pouvoir compter sur l'adhésion de la population et éviter

des débordements ou des incivilités qui risquent de devenir rapidement ingérables. La coordination avec les cantons doit être améliorée et l'échange d'informations devenir permanent et plus efficace.

Si la campagne de vaccination se poursuit à un rythme soutenu, l'impact des variants du nouveau virus, dont certains paralyseraient l'efficacité vaccinale, ne doit pas être niée. Il faudra donc poursuivre parallèlement une stratégie

intense de protection de la population, de vaccination et d'indemnisation. La tâche peut paraître titanesque mais on peut être certain que ces 100 prochains jours seront décisifs, non seulement pour l'année qui débute, mais également pour les années qui suivent.

**Ce premier trimestre 2021 est sans doute le trimestre de tous les dangers.**

[www.plr.ch/actualites/communiqués-de-presse/detail-des-actualites/news/le-conseil-federal-doit-prendre-ses-responsabilites](http://www.plr.ch/actualites/communiqués-de-presse/detail-des-actualites/news/le-conseil-federal-doit-prendre-ses-responsabilites)

publicité

**CAVE DE LA CRAUSAZ  
FÉCHY**

**Bettems frères S.A.**  
Chemin de la Crausaz 3  
1173 Féchy  
021 808 53 54  
[www.cavedelacrausaz.ch](http://www.cavedelacrausaz.ch)  
Ouvert du lundi au samedi

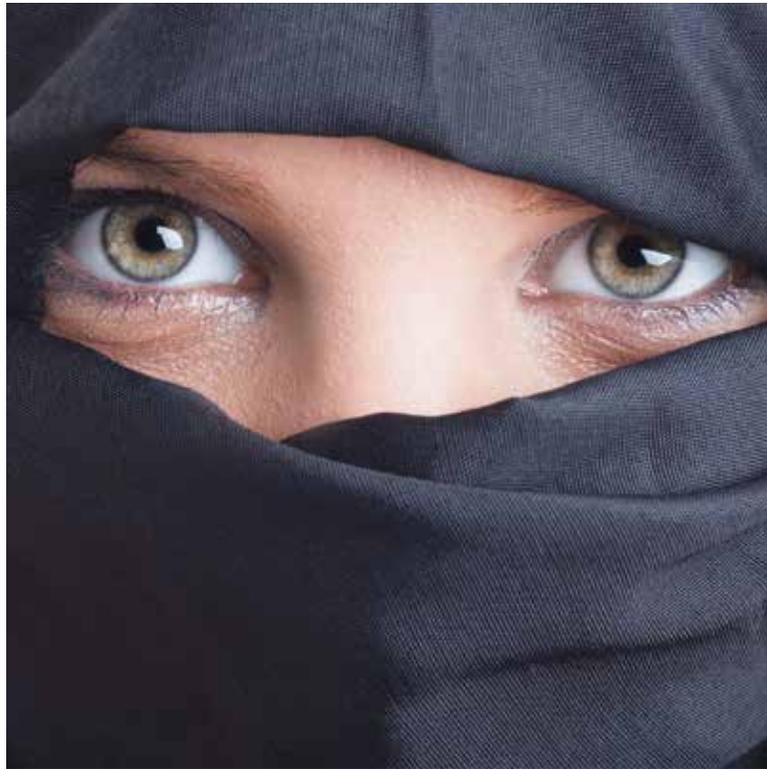
Cave de la Crausaz - Féchy AOC La Côte  
CHF 8.40 la bouteille

# INITIATIVE « OUI À L'INTERDICTION DE SE DISSIMULER LE VISAGE » OUI DU PLR VAUD ET NON DU PLR SUISSE

par Frédéric Borloz,  
conseiller national, syndic d'Aigle

**Au moment où le sondage annonce le succès de cette initiative et après la décision de notre Congrès de l'accepter, voici quelques arguments expliquant pourquoi, au niveau suisse, les Chambres et le PLR y sont opposés.**

Cette initiative vise à interdire toute dissimulation du visage dans les lieux publics, que ce soit par une cagoule ou par le port du voile cachant le visage (burqa ou niqab). Pour cela, le «*Droit à la vie et liberté personnelle*» (article 10 Cst) doit être limité par une interdiction de se dissimuler le visage. L'initiative prévoit des exceptions pour les lieux de culte et pour des motifs de santé, de sécurité, de conditions climatiques et de coutumes locales. Par cette restriction de la liberté individuelle, les initiants visent trois buts : une meilleure sécurité, puisque les terroristes, les hooligans ou les manifestants violents ne seront plus autorisés à se couvrir le visage ; une égalité renforcée des sexes, puisque le voile intégral est considéré comme un objet d'oppression et de violation des droits de la femme ; enfin, une meilleure intégration des musulmans. Le Parlement a élaboré un contre-projet indirect à



l'initiative. Celui-ci introduit l'obligation de montrer son visage pour des besoins d'identification lorsque demandé par une autorité suisse.

Les interdictions vestimentaires étagées ne sont pas libérales et devraient être rejetées. Il n'appartient pas à l'État de légiférer sur la tenue vestimentaire des citoyens et citoyennes ou des touristes. Chacun est fondamentalement libre de se vêtir et de pratiquer sa religion comme bon lui semble. L'époque où des autorités dictaient la tenue vestimentaire des gens – surtout des femmes – est heureusement révolue.

En Suisse, vivent 360 000 musulmanes et musulmans et il n'y a presque pas de femmes portant la burqa. Dès lors, l'initiative pointe délibérément l'islam du doigt qu'on en dise. Or même si l'histoire de la Suisse a été marquée par des interdictions affectant une religion particulière, elle jouit aujourd'hui d'une paix religieuse. L'initiative suscite délibérément un conflit dans ce domaine.

Les problèmes éventuels sont déjà résolus aujourd'hui de manière ciblée. D'une part, l'initiative prétend vouloir protéger les femmes. Toutefois, la loi existante (art. 181 du Code pénal : contrainte) permet déjà d'agir contre la contrainte familiale de porter un voile. D'autre part, l'initiative prétend accroître la sécurité. Mais en ce qui concerne la dissimulation, les cantons peuvent déjà édicter les règles nécessaires et l'initiative n'a aucune utilité en termes de lutte contre le terrorisme. Sur ce point, le Parlement vient d'adopter un nouveau paquet de mesures.

**Cette initiative vise à interdire toute dissimulation du visage dans les lieux publics, que ce soit par une cagoule ou par le port du voile cachant le visage.**

En outre, la législation actuelle prévoit déjà des règles claires en matière de droit social et de droit des étrangers dans le cas où des personnes en Suisse ne veulent délibérément pas s'intégrer au marché du travail ou à la société : par exemple, des dispositions prévoyant le refus des allocations de chômage, du permis d'établissement ou de naturalisation. Rappelons que le groupe PLR aux Chambres fédérales s'oppose à ce texte mais soulignons aussi que le Congrès du PLR Vaud, a pris l'option de le soutenir. Aux électeurs de faire leur choix.

publicité

**Machines-Services – Bernard Thonney**

Vente et réparation de toutes marques de tondeuses, tronçonneuses, fraiseuses, scarificateurs, débroussailluses, machines viticoles et communales. Véломoteurs Bye Bike.

Route du Jorat 8  
1073 Mollie-Margot  
021 781 23 33  
079 310 56 66  
b.thonney@bluewin.ch  
www.machineservices.com

# PLACE FINANCIÈRE SUISSE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

par **Françoise Salamé Guex**,  
candidat au Conseil communal  
de Lutry

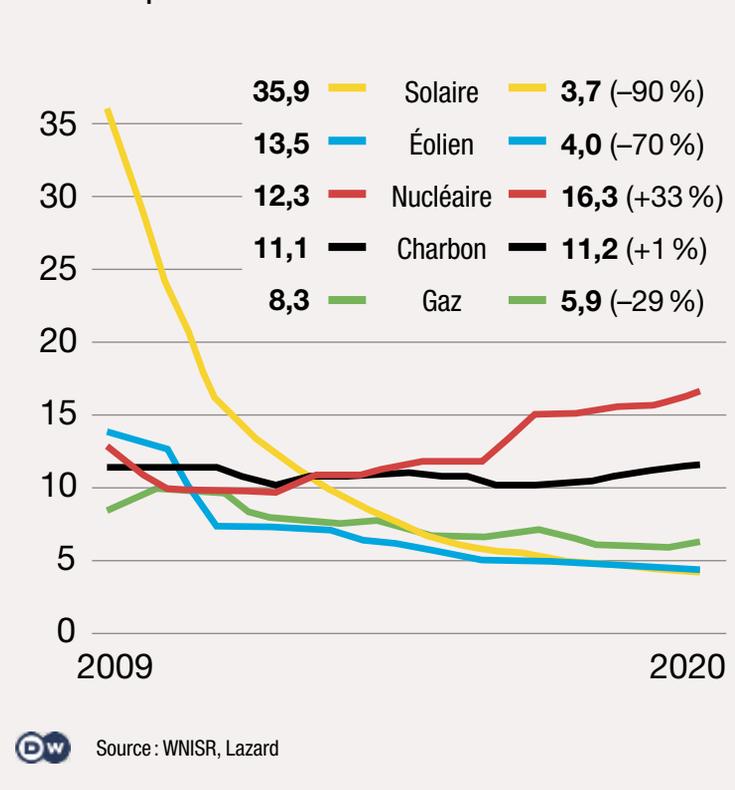
**La Loi sur le CO<sub>2</sub>, soumise à référendum le 13 juin prochain, soutient des mesures volontaires permettant au secteur financier suisse de prospérer tout en assurant un développement respectueux du climat<sup>1</sup>. Des progrès ont été réalisés ces dernières années dans ce domaine, mais il reste encore beaucoup à faire.**

La Confédération a entrepris un travail de sensibilisation auprès du secteur financier suisse. L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et le Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SFI) ont lancé en 2017 et 2020 deux tests de compatibilité climatique de portefeuilles financiers, tests appelé PACTA<sup>2</sup>. Les caisses de pension, assurances suisses, banques et gestionnaires de fortune ont ainsi pu faire analyser gratuitement et sur une base volontaire la compatibilité de leurs portefeuilles d'actions et d'obligations avec un réchauffement climatique inférieur à 2°C. Au total, 179 établissements financiers y ont pris part en 2020.

Les résultats des tests sont instructifs: les investissements dans les énergies fossiles restent importants. Le test PACTA 2020 a montré que la place financière suisse investit quatre fois plus de moyens dans des entreprises produisant de l'électricité à base d'énergies fossiles comme le charbon ou le gaz que dans celles produites à base d'énergies renouvelables<sup>3</sup>. Or les énergies renouvelables sont de plus en plus rentables. Selon l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) les énergies renouvelables sont maintenant moins chères que toute nouvelle capacité électrique basée sur les combustibles fossiles<sup>4</sup>.

## Le solaire et l'éolien sont les moins chers

Coûts de production en USD/kWh



Les institutions financières suisses développent activement des stratégies climatiques, mais leur mise en œuvre doit encore être consolidée. Plus de 50 % des établissements qui indiquent exclure le charbon de leurs investissements détiennent des titres d'entreprises qui extraient le charbon ou produisent de l'électricité à partir de celui-ci<sup>5</sup>.

La place financière suisse est consciente de son influence et de l'avantage qu'elle a à soutenir la transition énergétique. Elle doit toutefois mettre en œuvre sa stratégie climatique et renforcer la transparence.

<sup>1</sup>Loi CO<sub>2</sub>, article 1 d) FF 2020 7607 – Loi fédérale sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Loi sur le CO<sub>2</sub>) (admin.ch).

<sup>2</sup>Paris Agreement Capital Transition Assessment.

<sup>3</sup>Bridging the Gap, measuring progress on the climate goal alignment and climate actions of Swiss Financial institutions, DEF\_Bridging\_the\_Gap\_PACTA\_2020\_Switzerland\_november\_2020.pdf

<sup>4</sup>Renewable Power Generation Costs in 2019.

<sup>5</sup>Idem que 3.

**La Confédération a entrepris un travail de sensibilisation auprès du secteur financier suisse.**

publicité

**Fiduciaire  
PAUX Conseils  
& Gestion**

- Conseils fiscaux
- Gérance/ Administration PPE
- Comptabilité

Rue de la Gare 15 - 1110 Morges  
Tél. 021 803 73 11  
info@paux.ch - www.paux.ch

# LETTRE OUVERTE à La Femme d'aujourd'hui

par Fabienne Guignard,  
rédactrice en chef

**Voilà 50 ans que les Suissesses peuvent voter sur le plan fédéral. Les Vaudoises avaient eu ce droit 12 ans plus tôt au plan cantonal. Ce jour aura été le moment fondateur d'un élargissement des droits des femmes tant sur les plans juridique, sociétal qu'économique. Ce n'est pas rien. Même si les choses se sont bien améliorées, il reste encore beaucoup à faire, preuve que l'égalité inscrite pourtant dans la loi ne suffit pas toujours à changer les mentalités, pour le moins rapidement.**

**L'égalité n'est pas qu'une affaire de droit, c'est aussi une affaire de mentalité, de respect, de liberté et d'éducation.**

Cet événement jugé très tardif, suscitant quelques moqueries bien pensantes de nos voisins, n'en est pas moins un événement unique en son genre car le vote des femmes a été accordé en Suisse uniquement par des hommes, en votation populaire, avec la double majorité du peuple et des cantons. La Suisse est ainsi le seul pays au monde qui s'est exprimée démocratiquement sur le sujet.

Il n'en demeure pas moins que les Suissesses ont participé activement à l'évolution des mœurs qui s'exprimait partout sur la planète dès la fin des années soixante, avec la libéralisation de la sexualité qui faisait tomber un premier tabou: celui de faire de leur corps ce qu'elles voulaient. Le Canton de Vaud à la fin des années quarante déjà permettait des avortements. Des femmes du monde entier et d'autres cantons venaient ainsi, sous conditions strictes bien sûr, mettre fin à leur grossesse... Un canton protestant précisons-le.

Inutile de redire ici tout ce qui a été dit et bien dit ces dernières semaines sur le sujet, mais peut-être est-il l'occasion d'aborder la condition féminine par un biais plus audacieux qui peut bien évidemment être mal compris. J'essaierai donc de ne pas choquer tout en disant les choses à l'heure de «*MeToo*». L'égalité n'est pas qu'une affaire de droit, c'est aussi une affaire de mentalité, de respect, de liberté et d'éducation.

On se souvient tous de l'arrestation tapageuse d'un certain DSK, à New York, menotté et coincé à l'arrière d'une voiture de police entre deux policiers, alors qu'il était, quelques heures plus tôt, bien installé dans son siège de première classe d'un avion pour Paris. Voilà celui qui allait peut-être devenir le prochain président de la République française, directeur général du FMI, un des hommes les plus puissants de la planète, accusé de viol par une femme de ménage noire d'un grand hôtel, agressée à la va vite, quelques heures plus tôt.

Le monde entier à l'affût de tout rebondissement croustillant, chaque partie de sa vie personnelle sera ainsi mis sur la place publique. La sexualité vint



donc s'inviter dans le débat public. Le débat politique de surcroît. Grivoiserie, incompréhension, jugement moralisateur, tout y a passé car pour la première fois, pour le moins de cette ampleur, on a pu constater à quel point le mâle puissant pouvait aussi facilement et depuis si longtemps manifester sa domination sur la femme. Rien de nouveau pourtant mais c'était l'omerta. La femme violée, battue, harcelée parfois, dérangée souvent, par habitude, par sécurité ou pour ne pas faire de vague, gardait ses sentiments pour elle. La honte souvent comme compagne. Et là, le début d'un changement de mentalité vint à remettre en question des mœurs millénaires.

La condition de la femme (l'accès aux études supérieures, le choix de son métier, l'engagement pour sa réussite sociale et professionnelle, la représentativité féminine, les modalités que la société, à tous les niveaux, devra mettre sur pied pour qu'elle puisse faire ce que les hommes font naturellement depuis toujours), va évoluer avec le temps. La répartition des tâches, la garde des

enfants, le congé maternité, garder son nom de jeune fille en se mariant, le travail à temps partiel partagé, la garde parentale partagée, le télétravail, ne seront pas une mince affaire à mettre en place, mais se feront petit à petit.

**La sexualisation permanente de la femme l'a mise depuis des siècles en situation d'infériorité.**

Pourtant un thème récurrent revient à chaque étape de l'évolution: la femme en tant qu'objet sexuel: la mère prioritairement reproductrice, la mère nourricière, l'épouse attentionnée, la femme désirable et désirée, tentatrice par définition, la femme libérée, indépendante donc de mauvaises mœurs, souvent



Pour la première fois, la femme pouvait décider d'être enceinte ou pas. De le rester ou pas.

et encore jugée. La sexualisation permanente de la femme l'a mise depuis des siècles en situation d'infériorité.

Les premiers signes de l'émancipation de la femme auront été après le droit de vote, la contraception, légalisée en 1967 seulement, puis l'avortement en 1974, toujours sous conditions strictes, adoucies depuis une vingtaine d'années. Pour la première fois, la femme pouvait décider d'être enceinte ou pas. De le rester ou pas. Son droit à disposer de son corps. Un droit fondamental sur lequel tous les autres droits se sont construits. La jeune génération le sait-elle? Sait-elle que sans le droit de son corps, les autres droits sont très fragiles? À l'heure où des mouvements «Pro vie» prennent de l'ampleur, les jeunes femmes savent-elles, par leur maman ou leur grand-maman, que les aiguilles à tricoter il y a encore 50 ans ne servaient pas qu'à tricoter?... Croyez-moi, la plupart ne le savent pas... La sexualité et tout ce qui s'y

rapporte est encore bien tabou même si l'accès à la pornographie s'est amplifié, un fantasme éternel.

Il y a encore aujourd'hui des parents qui craignent ou interdisent les cours d'éducation sexuelle à l'école car leurs enfants ne savent pas grand-chose sur le sujet. On a encore de la peine à parler de règles, de tampons hygiéniques. Bien sûr qu'ils doivent être considérés comme des biens de première nécessité, d'autant plus qu'ils coûtent cher. Acheter des préservatifs ne va pas de soi pour toutes les femmes. Par pudeur... Sans oublier les émissions de télé-réalité qui idéalisent les familles nombreuses, faisant des tâches ménagères des activités de cohésion familiale. Non dix lessives par jour, ce n'est pas un plaisir, sans compter que personne ne souligne le coût. Pas de miracle, sauf exception, les services sociaux passent par là. Et voilà aussi, quand on n'ose pas aborder le sujet tant il est tabou, l'éclosion de «Boîtes

à bébé» dans certains hôpitaux de notre pays. L'accouchement sous X ne suffit plus, faut-il vraiment revenir institutionnellement à la barbarie de l'abandon du nouveau-né qui avant se faisait sur le parvis de l'Église, direction orphelinat? Où va-t-on?

Puis il y a eu l'affaire Weinstein, le grand producteur américain, qui fut dénoncé par des actrices courageuses qui ont dû accepter toutes les humiliations pour avoir parlé. Les mouvements #Metoo, #Balancetonporc et aujourd'hui #Metooinceste auront été un événement déclencheur de ce que

les femmes pouvaient subir durant leur vie de femme. On avait toutes des choses à raconter, pas forcément d'agression, de viol ou de harcèlement mais des comportements, des propos inappropriés. Le mec dans le métro qui te colle, celui qui te suit dans le parking ou sur le trottoir, celui qui t'importune grossièrement... On appelle cela aujourd'hui le harcèlement de rue. Bien réel. Combien d'hommes dans la trentaine ont-ils découvert l'étendue du problème? Beaucoup tombaient des nues. Ils ne savaient pas à quel point c'était fréquent et récurrent. Maintenant ils le savent. Plus d'excuses. Aux parents, aux mères aujourd'hui de mieux éduquer leurs enfants à respecter les femmes. La loi ne peut pas tout.

publicité



**A l'écoute  
de votre silence**

Acoustique des salles,  
du bâtiment,  
de l'environnement

021 601 44 59  
[www.dsilence.ch](http://www.dsilence.ch)

# S'ENGAGER POUR REVIVIFIER NOTRE DÉMOCRATIE

par Christelle Luisier Brodard,  
conseillère d'État

**Vivre dans un pays libre et démocratique est une chance, mais ce n'est pas un acquis. Conserver cette situation nécessite de s'engager en faveur de nos institutions en portant l'une des valeurs cardinales de notre parti : la liberté.**

Avec la pandémie, nous pouvons craindre que la campagne pour les élections communales soit terne et les candidatures rares. Force est de constater que les Vaudoises et les Vaudois ont balayé ces craintes. Les statistiques sur les candidat-e-s aux municipalités présentées dans le supplément de *24heures*, édité en partenariat avec le Département des institutions et du territoire (DIT), montrent que les communes de notre canton ont la chance de pouvoir compter sur plus de 2041 candidatures (dont 946 nouvelles) à leurs exécutifs contre 1933 il y a cinq ans. Une augmentation significative, alors que le nombre de sièges à repourvoir est moins élevé. Autre amélioration importante, pour un sujet qui me tient à cœur, le nombre de candidatures de femmes est 22,2% plus élevé qu'en 2016 (556 en 2021 contre 455 en 2016). Certes ce résultat est encore insatisfaisant. Néanmoins, en cette période de commémoration du droit de vote des femmes, cette progression doit être relevée. Notre parti s'engage



activement dans cette campagne et présente (femmes et hommes confondus) 123 candidat-e-s aux municipalités et 1539 pour les conseils communaux avec des sections qui font preuve d'une grande créativité pour mener campagne malgré la situation.

Le dynamisme d'une démocratie se mesure à l'engouement qu'elle suscite. Les nombreuses candidatures sont un bon indicateur. Cependant, d'autres paramètres essentiels permettent son bon fonctionnement. L'un des plus importants est probablement la confiance. Cet aspect est créé par les élu-e-s, mais dépend aussi de nos institutions. En ce sens, la révision de

la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) est une occasion de revivifier notre démocratie en introduisant un nouveau principe fondamental : la transparence du financement de la vie publique. Parmi les différentes mesures proposées, les partis et autres organisations actives dans les élections ou votations (au niveau cantonal ou dans les villes) devront présenter leurs comptes annuels et de campagne. Cette thématique de la transparence a longtemps été monopolisée par d'autres partis et pourtant ; je suis convaincue que nous avons un message et une vision à faire passer sur cet enjeu. L'évolution récente des campagnes nous le démontre, des organismes variés (ONG, syndicats, etc.), engagent énormément de ressources. Cette révision de loi prend en compte cette nouvelle réalité dans la vie politique de notre pays en traitant toutes les organisations de la même manière. Elle est une chance de donner des informations claires aux citoyennes et citoyens loin de tous fantasmes ou préjugés.

**La révision de la Loi sur l'exercice des droits politiques est une occasion de revivifier notre démocratie en introduisant un nouveau principe fondamental : la transparence du financement de la vie publique.**

publicité

**C L A U D E**  
**FAVRE** S.A. [www.claude-favre.ch](http://www.claude-favre.ch)

YVERDON 024 445 36 78  
VALLORBE 021 843 14 24  
LAUSANNE 021 653 60 60

*Spécialiste toitures & façades*

# COMMUNALES : DES VALEURS PLR NON TRANSMISSIBLES !



par Carole Dubois,  
députée, municipale,  
présidente du Groupe PLR  
au Grand Conseil,  
candidate à la Municipalité



et Jean-Daniel Carrard,  
député, vice-président  
du Groupe au Grand Conseil  
et syndic d'Yverdon,  
candidat à la Municipalité

À l'heure de la campagne pour les élections communales 2021, campagne pour le moins particulière en temps de pandémie, il est intéressant de mettre en évidence certains axes de communication inhabituels des autres partis politiques et d'en revendiquer nos valeurs PLR.

Le slogan utilisé par nos adversaires de la gauche vaudoise qui est certainement le plus parlant est « Pour une économie saine et responsable ». La première réaction, positive, est de penser que, enfin, l'autre côté de l'échiquier politique admet l'importance de notre économie, publique ou privée, et l'adoue en tant que poumon de notre fonctionnement et de notre filet social. La réaction suivante, sceptique voire agacée, fustige une récupération assez sournoise de nos valeurs PLR.

Que veut dire une économie « saine et responsable » ? Une économie durable, sociale, équitable, qui met en exergue la transition énergétique, la mobilité douce, l'égalité salariale et la conciliation des vies privée et professionnelle. Bravo pour l'idée ! Comme si les acteurs de l'économie vaudoise n'en avaient pas conscience !

L'économie et la politique auxquelles travaillent depuis des années nos élus PLR, et pour lesquelles s'engagent nos candidats est une économie saine, responsable, durable et sociale en adéquation avec nos valeurs de responsabilité et de solidarité. La troisième de nos valeurs, la liberté, est, de toute évidence, celle que les partis de gauche ont oubliée et qui est le ciment de l'édifice. L'entrepreneuriat, le développement respectueux mais dynamique de notre canton est et doit rester le moteur de notre futur. C'est cette vision stratégique qui nous permet en ces temps difficiles de garder la tête hors de l'eau et que nous voulons transmettre aux prochaines législatures. Un avenir compatible aux exigences des nouvelles générations, qui leur offrira des conditions de vie,



**Que la gauche vienne donc avec des projets novateurs mais qu'elle ne vienne pas enfoncer des portes ouvertes en nous expliquant ce qui a déjà été fait !**

de formation et d'emploi optimales et consolidera l'attractivité de nos régions. Nous voulons que les plans directeurs qui seront élaborés par les futurs élus ne riment pas qu'avec réglementation et interdiction, mais qu'ils soient le terreau sur lequel se construiront les communes et le canton de Vaud de demain dans la responsabilité, la solidarité et la liberté d'entreprendre.

À lire les programmes des partis de gauche on pourrait croire que les dirigeants PLR des communes vaudoises les ont attendus pour s'occuper des projets respectueux de l'environnement.

Que ces mêmes responsables de droite ne se sont jamais penchés sur les problèmes de mobilité, de soutien aux associations et d'aide, nécessaires

aux gens en difficulté ainsi qu'aux plus vulnérables !

Si nous devons débattre de notre avenir à tous, que la gauche vienne donc avec des projets novateurs et nous démontre ce que les responsables de droite n'ont pas traité. Mais qu'elle ne vienne pas enfoncer des portes ouvertes en nous expliquant ce qui a déjà été fait !

Pour ces Communales, soutenons des gens responsables qui ont prouvé leur engagement, à savoir la droite PLR, et renforçons encore notre présence politique dans les Communes vaudoises.

Votez et faites voter PLR le 7 mars prochain !

# en AVANT POUR Les COMMUNALES !



## SOIXANTE JEUNES PRÊTS à AFFRONTER Les DÉFIS D'UNE ÉLECTION

par Maxime Stern,  
conseiller communal, membre des JLRV,  
candidat à la Municipalité de Crissier

Notre système fédéraliste s'apprête à démontrer sa force lors de la grande échéance des élections communales. Grâce à ce système, le pouvoir est réparti entre nos trois couches institutionnelles : chaque canton et chaque commune peut adapter ses politiques à sa culture, à ses valeurs et à ses citoyens, au lieu d'imposer des lois aveuglément à tout le pays. C'est ainsi que nous évitons une concentration excessive du pouvoir, et que nous gardons nos libertés à proximité et notre démocratie dans nos villages.

Ainsi, près d'une soixantaine de jeunes libéraux-radicaux profiteront de ce système cette année. Soixante jeunes, prêts à affronter les défis d'une élection, prêts à retrousser leurs manches et consacrer de longues soirées à la politique locale. Tandis que d'autres passent leur temps dans de sempiternelles manifestations, s'assurant une docile couverture médiatique, les jeunes libéraux-radicaux, eux, travailleront, proposeront, débattront et participeront à l'exercice démocratique.

Alors, pour soutenir cet excellent système, sans cesse menacé par la gauche et ses tentatives de légiférer sur le moindre détail de nos vies par le biais d'initiatives centralisatrices, soutenons l'ensemble des candidates et des candidats du PLR, fondateur et désormais défenseur de ce système.



## QUELLE MARGE DE MANŒUVRE POUR Les INVESTISSEMENTS DE DEMAIN ?

par Marc-Antoine Siegwart,  
conseiller communal, membre des JLRV,  
candidat à la Municipalité de Saint-Prex

La Commune de Saint-Prex est connue à travers le Canton pour son bourg médiéval, son radio phare, son marché, ses habitants et ses multinationales. Au cours de ces dernières législatures, nous avons renouvelés nos terrains de football, construit une piscine communale, un nouveau bâtiment administratif, une troisième salle de gym et amélioré certaines autres infrastructures pour un coût total de plusieurs dizaines de millions. Mettre de l'argent de côté par temps clémente ne semblait pas correspondre à la volonté politique de ces dernières années. Les citoyens d'aujourd'hui et de demain payeront :

nous avons été contraints d'augmenter notre taux d'imposition (impôt foncier compris) pour financer les conséquences de ces investissements. Une inquiétude grandissante : quelle est notre marge de manœuvre pour les investissements de demain ?

Peu de citoyens s'interpellent : « Pourquoi sommes-nous une Commune considérée comme riche et pourquoi nos impôts sont-ils relativement bas ? ». La réponse semble évidente : certaines personnes physiques et morales contribuent davantage et en font bénéficier la grande majorité des citoyens. Ces contribuables doivent être respectés. Essayons d'appliquer cette maxime à Saint-Prex comme ailleurs.

Chers amis PLR, vous pouvez compter sur l'engagement des JLRV dans leurs Communes, en faveur d'un avenir que les citoyens pourront assumer durablement sans péjorer les générations futures.

publicité



**La médecine traditionnelle chinoise (MTC) aide à renforcer vos défenses immunitaires, à prévenir et soigner de nombreuses maladies**

Nos thérapeutes, diplômés en MTC, sont spécialisés en acupuncture, ventouses, massage Tuina, etc. et reconnus par les assurances complémentaires

**Renseignements :**  
[www.chinatang.ch](http://www.chinatang.ch)  
Ouvert du mardi au samedi, 9h - 19h.

Rue Dr César-Roux 28, Lausanne  
021 931 13 14 - [info@chinatang.ch](mailto:info@chinatang.ch)

Un seul slogan :

abonnez-vous à **TRIBUNE...**

# BIENVENUE MARC-OLIVIER DRAPÉL UN AIGLON AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

par Fabienne Guignard,  
rédactrice en chef

**Notre nouveau secrétaire général du parti cantonal est résolument un homme d'action. Un homme politique de terrain, avec à son actif de nombreuses fonctions électives: conseiller communal depuis 1993 jusqu'à aujourd'hui, il a même été, et c'est une exception dans ce canton, deux années de suite président du conseil, suite à des situations politiques rocambolesques auxquelles la ville d'Aigle est habituée... Président du parti aiglon pendant quatre ans, ancien candidat à la députation et à la Municipalité, Marc-Olivier Drapel est aussi un grand expert en campagnes politiques. Pour dire simple: il sait faire...**



Cet Aiglon qui a fêté en automne dernier ses 50 ans, père de deux garçons de 17 et 21 ans, vient d'une famille aiglonne de vigneron, du quartier du Château, le cœur du cœur de l'âme aiglonne, mais pas du tout politisée. C'est donc en terminant son apprentissage d'employé de commerce à la BCV, à Aigle toujours, qu'il a remis un travail d'étude sur les élections communales de 1989. Un six sur six va récompenser son travail qui lui donnera le goût de l'engagement politique. Quatre ans plus tard, il sera candidat, élu sur la liste radicale de la capitale du Chablais.

Marc-Olivier est un homme qui n'a pas peur de prendre des risques. Il le prouvera clairement en changeant de vie professionnelle après dix ans à la banque dont sept à la salle des changes de la BCV. Il était cambiste à l'heure où l'Euro n'existait pas encore... Mais la banque manquait d'horizon lointain, lui qui aime à voyager et qui s'est épris

de l'Australie. De nombreux aller-retour à vingt-quatre heures d'avion de la Suisse lui donneront l'envie de travailler dans le tourisme, à Villars, à Lutry, et comme bon entrepreneur, décide de créer en 2000 sa propre agence de voyages, à Aigle toujours, le voilà fidèle à ses origines... Elle portera le nom détonant de «Boomerang voyages». Car, si le boomerang est correctement lancé, il revient toujours à bon port. Et lui, revient à Aigle.

Marc-Olivier Drapel est sans aucun doute un fonceur, un innovateur, toujours très engagé dans tout ce qu'il fait. Le voilà vice-président du tourisme Aigle - Leysin - Les Mosses. C'est lui aussi qui mettra sur pied le fameux «Aigle Beach», qui créera le Festival Aigl'in music. Il est aussi président du Panathlon club du Chablais et surtout, une fierté, celle d'avoir créé à Aigle un club d'unihockey, deuxième sport de masse en Suisse avec 40 000 licenciés... Mieux, il est arbitre de niveau «Ligue nationale» dans ce sport. Philippe Leuba a ainsi un concurrent sérieux sur le terrain...

Puis arriva la Covid-19, destructrice d'emplois. Le secteur du voyage mis à terre, il fallait bien rebondir. «*Marche ou crève*» sera son mantra. Il travaillera quelques mois avec son papa, dans les vignes, un court mandat administratif chez un notaire de la place, puis responsable du plan sécurité Covid, sur le terrain, à «Aigle Beach» durant l'été, ensuite trois mois chez un horticulteur de la région à livrer des fleurs. Il le reconnaîtra lui-même en faisant son Smartvote, pour renouveler son mandat au Conseil communal, que son profil politique s'était recentré.

Grand amateur de culture, sportif dans l'âme, Marc-Olivier saura avec compétence prendre en main les courses électorales actuelles et à venir de notre parti. Alors, cher Aiglon de cœur, nous te souhaitons la bienvenue au PLR Vaud. Et nous avons bien de la chance...

**Marc-Olivier Drapel est sans aucun doute un fonceur, un innovateur, toujours très engagé dans tout ce qu'il fait.**

# La mode des AUTOCOLLANTS...

## OU COMMENT DÉTRUIRE LES AFFICHES DES AUTRES

par Mathilde Maillard,  
secrétaire générale PLR Lausanne,  
candidate au Conseil communal

**Il n'aura pas fallu moins de quatre jours après le démarrage de la campagne d'affichage public pour que les activistes issus des milieux d'extrême gauche recouvrent les panneaux présentant les candidats PLR de part et d'autre de la Ville (on ne doute pas que le phénomène s'étend ailleurs dans le canton!).**



Les heureuses  
victimes...

Si l'on peut tolérer et réagir avec humour face aux gribouillages plus ou moins réussis qui recouvrent habituellement les affiches électorales disposées sur le domaine public, le parasitage déployé sur les affiches du PLR Lausanne depuis le début de la campagne ne saurait être admis.

En effet, en affublant les bobines de Florence Bettshart-Narbel et de Pierre-Antoine Hildbrand d'autocollants «*Ensemble à gauche*», les activistes d'extrême gauche, de même que les partis desquels ils sont issus (et qui fournissent eux-mêmes les autocollants en question), font fi du respect des règles élémentaires de la démocratie et font part d'un manque de fair-play crasse.

Ce d'autant plus que l'utilisation du domaine public afin de poser des visuels de campagne est encadré par des règles claires qui garantissent son utilisation égale par tous les acteurs politiques. Les actes ici dénoncés sont d'autant plus regrettables qu'ils sont effectués par des membres ou des sympathisants issus de partis ayant leurs propres candidats et leurs propres élus.

On relèvera enfin que les partis d'extrême-gauche lausannois ne sont pas à une contradiction près puisque la production d'autocollants, et l'utilisation qui en est faite, ne sont certainement pas sans conséquences environnementales (fabrication des autocollants, déchets engendrés, nécessité de remplacer les affiches, etc.). Le PLR Lausanne les invite à la «*solidarité*» avec la démocratie!

Plus d'infos sur notre site internet:  
<https://www.plr-vd.ch/campagnes/elections-communales-2021>

### OPINION

## UNE ZONE DE NON-DROIT SUR LE SOL VAUDOIS

par Daniel Develey,  
député, syndic de La Sarraz,  
candidat à la Municipalité

**Il est de bon ton ces derniers temps de s'exprimer contre l'exploitation de calcaire au Mormont, mais permettez-moi de m'exprimer à mon tour sur la cimenterie qui contribue à la prospérité de notre région depuis 70 ans.**

Le Mormont est un coin de nature apprécié de tous, un lieu de promenade à la flore et à la faune florissantes. Depuis cet automne, il s'est transformé en une zone de non-droit sous le joug des zadistes dont la détermination n'a d'égal que l'inaction des autorités cantonales. Les zadistes entendent dénoncer l'empreinte carbone du secteur industriel. Mais ils se trompent de cible!

La cimenterie a baissé d'un tiers ses émissions de CO<sub>2</sub> en 30 ans et a prévu des investissements massifs pour l'avenir. N'est-il pas contradictoire de condamner l'industrie locale pour privilégier des produits venus de l'étranger, avec un impact carbone plus fort, en générant 60 000 passages de camions supplémentaires en Suisse romande?

La cimenterie représente notre héritage industriel. Elle est de tous les grands projets d'infrastructures du canton et approvisionne la région en matériaux de construction. L'usine contribue ainsi à la prospérité de notre région et génère 150 emplois. C'est grâce à elle que beaucoup d'entre nous bénéficient du chauffage à distance, une énergie renouvelable bon marché.

En conclusion, je soutiens Holcim et souhaite la pérennisation de ses activités. Mais il n'appartient ni à moi, ni aux zadistes, ni aux médias, de décider de l'avenir de la carrière. Laissons à nos instances démocratiques le soin d'en juger.

Pour votre publicité dans

# TRIBUNE

urbanic  
Régie publicitaire

Chemin de Sous-Mont 21  
1008 Prilly  
info@urbanic.ch  
Tél. 079 278 05 94

# LES DÉPUTÉS PLR LUTTENT FACE AUX VELLÉITÉS ÉTATISANTES ET CENTRALISATRICES DE LA GAUCHE

par Candice d'Anselme,  
secrétaire générale adjointe PLR Vaud



Florence Bettschart-Narbel



François Cardinaux



Alexandre Berthoud



Grégory Devaud

## UNE ÉTATISATION EXCESSIVE DU SYSTÈME DE SANTÉ N'EST PAS ACCEPTABLE

Que ce soit pour créer une institution cantonale d'assurance maladie ou pour contraindre les assureurs privés à redistribuer les réserves, ces mesures relèvent d'un interventionnisme étatique non-désirable. Plusieurs initiatives dans ce sens ont été proposées au Grand Conseil contre lesquelles nos députés PLR se sont opposés avec vigueur. Concernant la première, notre députée **Florence Bettschart-Narbel** a rappelé que la mise en place d'une Caisse cantonale chargée de fixer et de prélever une prime uniforme conduirait à une étatisation excessive du système de santé. En effet, l'État contrôlerait à la fois l'organisation du système de santé, la planification hospitalière, l'accès aux soins, et l'activité en matière d'assurance maladie. De surcroît, ce contrôle total ne garantirait en rien la réduction des primes puisque rien n'inciterait

ou ne contraindrait l'État à les diminuer, et certainement pas la libre-concurrence qui disparaîtrait avec ce système. Sur deux autres initiatives demandant une réduction des réserves et une redistribution automatique des primes payées en trop, le député **François Cardinaux** a soutenu que si les réserves paraissent importantes, elles ne correspondent en réalité qu'à trois mois de cotisation. Par ailleurs, ces réserves ne profitent pas aux assureurs mais sont absolument nécessaires pour couvrir les risques sanitaires: elles ont déjà été utiles et le seront encore compte tenu de l'ampleur de la crise qui nous touche. Ces différentes initiatives vont désormais être traitées par l'Assemblée fédérale où nous pouvons compter sur nos élus fédéraux pour poursuivre le combat mené en terre vaudoise.

## PRÉSERVONS L'AUTONOMIE COMMUNALE !

Après le refus en commission de l'initiative de l'extrême gauche visant à imposer un taux d'impôt communal unique, la gauche a annoncé un rapport de minorité contre lequel nos députés, menés par le rapporteur de majorité **Alexandre Berthoud**, lutteront avec force. En effet, le PLR s'engage pour que l'autonomie communale soit préservée: en disposant à la fois des moyens et des responsabilités de leurs actions, les élus communaux peuvent mettre

en œuvre des politiques publiques les plus proches des besoins des citoyens. Chaque commune a sa propre identité et revendique sa liberté d'action: cette compétence fiscale ne peut et ne doit pas être l'apanage du canton si nous voulons maintenir un équilibre entre les différents niveaux de gouvernance. Les députés PLR s'engagent pour une politique adaptée aux réalités locales et qui correspond à l'esprit fédéraliste dont est fait notre pays.

## RÉVISION TOTALE DE LA LEDP

La Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) a fait l'objet d'une révision totale et sera examinée dès le mois de mars par la CIDROPOL, dont notre député **Grégory Devaud** en est

le vice-président. Les travaux parlementaires en lien avec cette révision majeure seront intenses pour nos commissaires PLR.

PLR  
Les Libéraux-Radicaux  
Vaud

Prochain Congrès

Mercredi 31 mars  
en visioconférence



TRIBUNE

Prochaine parution  
Mercredi 24 mars 2021

Délai rédactionnel  
Lundi 15 mars 2021

# ne pas se VOILER La Face

par Jean-François Ramelet, pasteur, responsable de «*l'esprit saint, une oasis dans la ville*» à Lausanne

**«On déambule à visage découvert dans l'espace public, point final, je n'entre dans aucune autre considération et débats, je voterai oui le 7 mars», C. me tenait à peu près ce langage, alors que nous étions sur le point de nous quitter sur le seuil de la sacristie de Saint-François. Comment ne pas être d'accord avec lui, me suis-je dit, en refermant la porte: le visage n'est-il pas la fenêtre ouverte sur l'autre, l'invitation à la rencontre, à la relation? Je n'aime ni le niqab ni la burka; alors d'où vient donc que nos deux bulletins s'annuleront le soir du scrutin?**

Me sont revenus en mémoire quelques restes de lectures passées du philosophe Emmanuel Levinas, lui qui fai-

sait de la relation à autrui l'impératif éthique absolu s'imposant hors de tout souci de réciprocité. L'autre m'oblige, il sollicite ma responsabilité par pure gratuité. Levinas voyait dans le visage de l'autre l'expression de cet impératif. Le visage dévoilé de l'autre se livre sans défense à mon regard et ce dénuement est une mise en demeure de l'accueillir et d'en prendre soin. Autant dire qu'un espace public de visages dissimulés serait le reflet d'une société déshumanisée. Notez qu'il arrive que nous nous cachions le visage. Car notre visage est un livre ouvert qui divulgue – parfois à notre insu – nos embarras, nos détresses, nos colères, nos peurs. Qui n'a pas un jour pris son visage entre ses mains pour soustraire à la vue de l'autre ces sentiments sombres, ces passions tristes, ces abîmes, ces larmes lorsqu'elles nous consomment? Masaccio a admirablement bien saisi ce geste universel en peignant Adam chassé du jardin, couvert de honte.

Le visage est ainsi la trace visible de notre humanité invisible; c'est pourquoi il est précieux qu'il soit découvert. La pratique de bander les yeux du fusillé faisant face à son peloton d'exécution n'avait pas pour intention (comme on le croit) de lui épargner l'effroi du moment suprême, mais bien plus de ménager la conscience des soldats qui, le tenant en joue, pourraient être tourmentés en croisant son regard. Le visage de l'autre tel un miroir renvoie ma propre image et dévoile la commune humanité qui nous relie et que nous partageons au-delà de ce qui nous distingue et nous divise.

À la lecture des lignes qui précèdent, le citoyen suisse ravi, serait sans doute enclin à nommer le comité d'Egerkingen et ses sicares politiques au grand prix suisse de l'éthique (s'il existait), pour avoir mis sur la place publique un sujet aussi profondément humaniste. Sauf qu'en l'occurrence et n'en déplaise à leurs thuriféraires, il est temps de ne plus se voiler la face: «*la femme en burka*» est leur créature, comme Frankenstein était celle de Mary Shelley. C'est en effet aux membres de ce comité que nous devons de voir – ces dernières années – se multiplier dans l'espace public, des silhouettes embal-



lées d'un sombre niqab derrière lequel on entraperçoit un regard féminin. Depuis la votation sur les minarets, «*la femme en burka*» est devenue pour cette amicale d'humanistes frelatés, un pur et simple argument de vente politique, une tête de gondole, comme l'étaient jadis, les hôtesse légèrement vêtues, exhibées pour rendre un culte aux carrosseries rutilantes durant la grande messe du Salon de l'auto. À défaut d'en voir des centaines dans les rues, les femmes enveloppées de leur voile noir sont placardées sans vergogne aux regards des passants honnêtes comme les prostituées derrière les vitrines du quartier rouge de Copenhague. À force d'être ainsi étalée, la caricature malsaine finit par produire les effets toxiques recherchés: le badaud même le mieux intentionné se dit qu'il doit y avoir péril en la demeure. Or, s'il y a danger pour le vivre ensemble, il ne faut pas le chercher dans les quelques femmes qui, en Suisse, cherchent à affirmer leur piété du feu de Dieu en se couvrant le visage, mais bien plus dans cet étiquetage systématique qui enclave l'autre dans une image et des préjugés. La croisade menée par le comité d'Egerkingen contre «*la femme en burka*» relève plus de la croyance et de la propagande que de la réalité. J'aurai volontiers changé d'avis et glissé dans l'urne le même bulletin que C. si les initiants avaient choisi de promouvoir leur idée en célébrant sur leurs affiches les portraits pluriels et rayonnants qui témoignent de la diversité des citoyens et citoyennes de notre pays, façon «*United Colors of Switzerland*». Mais je crains que cette Suisse colorée ne soit pas du goût de ces croquants obsédés par la pureté... et quelques rares femmes en burka.

publicité

## LA MAGIE DU BOIS!



T. 021 926 85 85  
St-Légier



T. 021 926 85 95  
Mts-Pully



T. 024 486 85 85  
Orbe



T. 021 637 85 85  
Rolle



T. 021 908 06 80  
Maracon

► Cinq sociétés, une même identité pour un service

- plus proche
- plus fiable
- plus flexible
- plus complet



www.volet.ch

CHARPENTE · COUVERTURE · FERBLANTERIE · TERRASSE · ESCALIER  
MENUISERIE · FENÊTRE · AGENCEMENT · PLAFOND · TONNEAUX

# 2022 : Les PARIS de macron

par Pierre Schaeffer

Un sondage ne tient pas lieu d'élection, mais ceux qui viennent d'être publiés, à quatorze mois de la présidentielle de 2022, ont semé l'inquiétude dans les rangs de la majorité et de son chef, Emmanuel Macron. Deux données ressortent de cette vague de sondages : c'est d'abord l'arrivée en tête du premier tour de Marine Le Pen, deuxième en 2017 ; c'est ensuite le très faible écart entre Le Pen et Macron au deuxième tour, soit 48 % pour la première et 52 % pour le second qui, en 2017, l'avait emporté avec 66 % des suffrages.

La mobilisation a été immédiate dans les rangs de la majorité où deux impératifs stratégiques ont été arrêtés : réitérer le duel de 2017 Macron - Le Pen et améliorer le score du président sortant au premier tour. Il en fallait moins pour que Macron entre en campagne pour affirmer sa volonté de réforme : dans le secteur sanitaire en refusant de céder aux experts pour rétablir le confinement ; dans l'action gouvernementale en lançant des politiques publiques sans connotation partisane. Cette volonté de réforme exclut toutefois le vote d'une nouvelle loi électorale instaurant un scrutin de type allemand, c'est-à-dire alliant le système majoritaire et proportionnel. Macron a compris que la majorité parlementaire issue d'une telle élection relèverait de la coalition et non du bloc majoritaire, ce qui le priverait du choix du premier ministre, imposé par



la majorité et non issu de la nomination discrétionnaire du président de la République. Mais Emmanuel Macron a sans doute songé que le plus urgent était de sauver l'Élysée avant même la majorité parlementaire. Et il sait que ce sera le cas s'il gagne trois paris, manière de jouer l'élection présidentielle à la roulette russe. Le premier tient à son refus de recourir à un troisième confinement, contrairement à la volonté des experts, avec le risque d'une expansion brutale du Covid qui vaudrait désaveu du président. Le deuxième pari, c'est, à la fin de la crise sanitaire, le financement de la dette qui s'ajoute à celle de la France antérieure au Covid, soit plus de 120 % du PIB, là où le Pacte de stabilité monétaire européen fixait un plafond de

60 %. L'Allemagne a laissé la France s'endetter auprès de la Banque centrale européenne (BCE) qui a piétiné ses statuts en monétisant la dette des États et en leur octroyant des prêts massifs. À l'automne prochain, quand viendra le temps du remboursement, Macron pourra-t-il imposer au nouveau chancelier allemand qui pourrait être le Bavarois, Markus Söder, un expédient qu'Angela Merkel a déjà refusé, une dette flottante de la France, bon marché, grâce à des taux d'intérêt faibles, voire négatifs. Macron peut difficilement résister à la position allemande qui lui a déjà valu plusieurs concessions : la sauvegarde de l'euro qui donne à la France une devise stable, la relance financée en partie par une subvention européenne, enfin les prêts de la BCE.

**Emmanuel Macron a sans doute songé que le plus urgent était de sauver l'Élysée avant même la majorité parlementaire.**

Le troisième pari de Macron, le plus compromis, c'est le maintien de son socle électoral de 2017 formé de deux blocs de droite et de gauche, aujourd'hui fragmentés après quatre ans de pouvoir, avec une gauche qui réclame l'impôt pour financer la dette, dénonce un chômage bientôt à 11 % et pourrait s'abstenir au deuxième tour ; une droite qui critique le faux nez de la loi sur l'immigration qualifiée de séparatisme. Macron avait été élu en 2017 sur une manière de coup de force. Aucun parti ne l'avait soutenu et il avait fait élire une majorité parlementaire de bric et de broc. L'ambiguïté se lève comme un brouillard d'automne. La double légitimité parlementaire de Macron s'estompe au gré de la fracture de son électorat comme si la V<sup>e</sup> République réclamait justice à celui qui l'avait bafouée en 2017 pour cause de mépris du scrutin majoritaire des élections présidentielle et législative.

**CONTINUEZ DE NOUS SUIVRE**



# ET VLAN, UN TROISIÈME CHOUCHOU SHOOTÉ...

par Fabienne Guignard

**Terrible société mondiale qui vit à l'heure existentielle des médecins et des vaccinations. Le monde entier ne parle que de malades, de futurs malades, de morts, de comateux et on s'étonne que tout le monde devienne neuneu. Ainsi un secteur en plein essor : les cabinets de psychiatre en tout genre.**

Les médias en continu se transforment par leur bla-bla incessant en complices du complotisme, heureux gagnant de cette pandémie. Chez nous, quand on résiste à la tentation de suivre les chaînes françaises, on vit un peu plus au calme, à part les fameuses conférences de presse du CF le mercredi à 15h sur la RTS2... On compte sur notre ami Gilles, le vaillant défenseur des restaurateurs, pour nous tenir informés des dernières fermetures, ouvertures et restrictions en tout genre... On en a marre de ne manger qu'à la maison, même si le menu est appétissant, de ne pas pouvoir profiter du dernier « *James Bond* », repoussé pour la troisième fois... Méchante Covid qui nous prive de tout...

Heureusement, pour nous distraire, il y a les élections. Pas les élections vaudoises, le sujet est trop audacieux... Mais les élections ailleurs, c'est revigorant: le départ remuant de Donald et son « *impeachment* » perdu, l'arrivée de Joe qui impose le masque, le départ « *Speedy Gonzales* » du beau Giuseppe sans même un apéro on line pour dire adieu au monde et bien sûr l'arrivée toute en modestie de Super Mario, le banquier à la retraite...

Mattei premier, à la manœuvre, a réussi son cours. Je vous l'avais bien dit. Voilà que le fameux Mario, celui qui n'a fait que tenir la tête sous l'eau de mon Alexis, se retrouve aujourd'hui dans la situation de quémendeur... Ça va



être dur Mario... Un espoir pourtant: apitoyer Christine, sa grande copine de la troïka, pour aider l'Italie à obtenir ce que les Grecs n'ont jamais obtenu... Mais moi, j'aimais bien voir Giuseppe arriver très élégant et beau gosse au Conseil européen. Voilà qu'il disparaît de la circulation aussi rapidement qu'il était venu. En quatre jours... C'est énervant. J'aurais voulu me préparer... Un ami qui comprend mon désarroi me rassurera: « *T'inquiète, en Italie, les sortants ne sont jamais loin...* ». Ouf... Quand on parle d'élections rocambolesques, rappelons-nous celles de 2017 en Catalogne, juste après le fameux référendum interdit par le tout aussi fameux Mariano. Puigdemont s'est enfui et vit encore en exil à Waterloo; ceux qui sont restés sur place sont envoyés en prison. Ils ont des permissions de sorties régulières, une semi-liberté offerte par le régime pénitencier catalan indépendantiste, mais qui risque de ne pas durer. La justice espagnole qui n'est toujours pas gentille ne veut plus qu'ils sortent... Mais voilà, après quatre ans, il faut bien renouveler le Parlement.

C'était le 14 février dernier, le jour de la Saint-Valentin. Suspense suspense... Majorité indépendantistes, eh oui, mais ils ne s'entendent toujours pas entre eux... Puidgemon à bonne distance virtuelle ne pourra pas redevenir président, même en télétravail, car les socialistes indépendantistes lui ont ravi la première place. Il officie au Parlement européen où il ne parle que de la Catalogne devant un auditoire sans personne... Comme Donald, le voilà privé de parole... Lui, qui parle dans le vide et Donald qui s'est vu couper le sifflet... Dur dur d'être un rebelle...

**Giuseppe disparaît de la circulation aussi rapidement qu'il est venu. En quatre jours... C'est énervant!**

## BAS LES MASQUES!

Le Grand Conseil siège au Swiss Tech Convention Center (STCC pour les intimes). Les députés ayant l'obligation de se désinfecter les mains et de changer de masque chirurgical sous l'œil avisé des gendarmes (si, si). Les masques en tissu sont interdits pour les députés et tout le personnel qui gravite autour. Car seuls les masques chirurgicaux garantissent le plan de protection dûment validé par le médecin cantonal. Pendant ce temps, les membres du Conseil d'État se baladent avec des masques en tissus, comme quoi « Ce n'est pas pour tous mais avec des privilèges »!

## VACCIN POUR TOUS

Les syndicats des enseignants étaient les premiers à réclamer la vaccination de leur corporation, pour de nobles causes. Justifiant que les enseignants étaient au contact permanent des enfants, et voulaient éviter les contaminations dues à la proximité régnant à la salle des maîtres. D'un autre côté avec treize semaines de vacances par année, vaut mieux être vacciné dans les premiers pour garantir son programme de voyage annuel.

publicité

IMPRIMERIE  
MAGNENAT

Le plaisir  
des couleurs

Avenue de Préfaully 30  
1020 Renens

TéL. 021 312 03 73  
info@magnerat.com  
www.magnerat.com